

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Troyes						
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence						
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert						
Référence :	Propreté2025						
Date de mise en ligne :	Le vendredi 04 avril 2025 à 10:10:02						
Date de clôture :	Le lundi 12 mai 2025 à 17:00:00						
Titre :	PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES EXTERIEURS OUVERTS AU PUBLIC DANS CERTAINS QUARTIERS DU TERRITOIRE TROYEN						
Descriptif :	Le présent accord-cadre porte sur des prestations d'entretien des espaces extérieurs ouverts au public dans certains quartiers du territoire troyen. Ce marché est réservé conformément à l'article L2113-13 à des structures d'insertion par l'activité économique mentionnées à l'article L5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés. A cet effet, la Ville de Troyes confiera au titulaire des tâches socialement utiles, liées à l'entretien des espaces extérieurs ouverts au public dans certains quartiers du territoire troyen (Marots, Sénardes, Jules Guesde, Point du Jour, centre-ville, etc) mais aussi des interventions curatives de propreté sur d'autres sites du territoire de la Ville. Aussi, il sera engagé une démarche de soutien permanent à l'insertion complétée d'un dispositif d'accompagnement spécifique de chacune des personnes recrutées comme précisé dans chaque CCTP. La présente consultation est passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert, en application des dispositions des articles L.2124-2 et R.2124-2.1° du Code de la commande publique. Cet accord-cadre mono-attributaire à bons de commande est régi en application de l'article R. 2162-4 alinéa 1° du Code de la Commande Publique avec un montant minimum et un montant maximum annuels fixés comme suit : <table><tr><td>Intitulé de lots</td><td>Montant minimum annuel</td><td>Montant maximum annuel</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Intitulé de lots	Montant minimum annuel	Montant maximum annuel			
Intitulé de lots	Montant minimum annuel	Montant maximum annuel					

Lot 1 : Propreté quartier des Chartreux	1 000 € HT	30
000 € HT		
Lot 2 : Propreté quartier des Marots	1 000 € HT	39 000
€ HT		
Lot 3 : Propreté quartier Point du Jour	1 000 € HT	30 000
€ HT		
Lot 4 : Propreté quartier Sénardes Fariat	1 000 € HT	35 000
€ HT		
Lot 5 : Nettoyage des parcs, jardins et canisites	1 000 € HT	38
000 € HT		
Lot 6 : Prestations de désherbage manuel des voiries et accessoires sur le territoire de la Ville de Troyes	1 000 € HT	
225 000 € HT		

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[28/04/2025 à 10:11:23] Concernant le lot 2 (Marots), pouvez-vous confirmer que l'impasse Beausoleil et l'impasse Guérarde ne font plus partie des prestations ?

[28/04/2025 15:56:06]

Mesdames, Messieurs

Faisant suite à une question posée par un opérateur économique, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des éléments de réponse suivants :

Question : Concernant le lot 2 (Marots), pouvez-vous confirmer que l'impasse Beausoleil et l'impasse Guérarde ne font plus partie des prestations ?

Réponse de la collectivité : Les impasses citées ne font pas partie du marché.

Cordialement

La Direction de la commande publique

[28/04/2025 à 10:09:28] Concernant le lot 5, pouvez-vous confirmer qu'il y aura à nouveau un changement de fréquence dans les prestations à effectuer en fonction de la saisonnalité ?

Questions / Réponses

[28/04/2025 15:55:04] Mesdames, Messieurs

Faisant suite à une question posée par un opérateur économique, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des éléments de réponse suivants :

Question : Concernant le lot 5, pouvez-vous confirmer qu'il y aura à nouveau un changement de fréquence dans les prestations à effectuer en fonction de la saisonnalité ?

Réponse de la collectivité : en effet , il y aura bien un changement de fréquence d'intervention selon la saisonnalité.

Cordialement

La Direction de la commande publique

[28/04/2025 à 10:08:31] Concernant le lot 5 (Parcs, jardins et canisites), pouvez-vous confirmer que le Parc Henri et le Monument de la Résistance ne feront plus partie des sites à entretenir ?

[28/04/2025 15:53:26] Mesdames, Messieurs

Faisant suite à une question posée par un opérateur économique, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des éléments de réponse suivants :

Question : Concernant le lot 5 (Parcs, jardins et canisites), pouvez-vous confirmer que le Parc Henri et le Monument de la Résistance ne feront plus partie des sites à entretenir ?

Réponse de la collectivité : le Parc Henri et le Monument de la Résistance ne font pas partie du marché.

Cordialement

La Direction de la commande publique

[23/04/2025 à 12:23:02] bonjour, pouvez-vous me préciser pour le lot 2 le lieu du traitement des déchets qui se fera par la collectivité ? et sur l'enlèvement des dépôts sauvages, quelle est la procédure ?je vous remercie

Questions / Réponses

[23/04/2025 15:57:28] Mesdames, Messieurs

Faisant suite à une question posée par un opérateur économique, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des éléments de réponse suivants :

Question : pouvez-vous me préciser pour le lot 2 le lieu du traitement des déchets qui se fera par la collectivité ? et sur l'enlèvement des dépôts sauvages, quelle est la procédure ?j

Réponse de la collectivité :

Concernant le lot 2, le lieu du traitement se fera à la déchetterie du Centre Technique Municipal.

Pour les dépôts sauvages, le titulaire sera en charge de l'enlèvement et de la gestion des matériaux collectés

Cordialement

La Direction de la commande publique